



LE MAG DE LA SAUVEGARDE

LE JOURNAL BIMESTRIEL



Siège Social & Direction Générale 15 Bd Paul Langevin 38600 FONTAINE

E-mail : sauvegarde@sauvegarde-isere.fr

Siret 775 595 887 003 96 – APE 8899B Association reconnue d'intérêt général par la Direction Générale des Finances Publiques

Édito	
De nouveaux projets à la Sauvegarde Isère	3
Quelles avancées pour les oubliés du ségur ?	4
Bonne retraite Solange	5
Services Généraux	
Téléphonie de la Sauvegarde	6
Pôle Accueil Étrangers	
Projet d'hébergement et d'accompagnement pour MNA	7
Pôle Hébergement	
Le carnaval au Village de l'Amitié	8
La deuxième édition des 33 heures LATINO – Rives	9
Festivals d'outre mer	10
Envie d'une pizza ?	11
Pôle Famille	
Un Comité des Risques Psycho-Sociaux (RPS) : pour quoi faire ?	12
La philosophie au service de la réflexion sur l'évolution du travail social	14
Les services Médiation Familiale et Espace Rencontre « POINT CLEF » : Un projet commun, une journée pas comme les autres	15
La solidarité au sein du Pôle Famille	15
Pôle Handicap	
Interview d'une mère de famille	16
Pôle Justice Pénale des Mineurs	
CER : Ouverture d'une nouvelle session au printemps	18
Le deuxième numéro du journal du CEF	20
Présentation du Comité Éthique	22
Bienvenue aux salariés de la Sauvegarde	24
Agenda	32
Parole aux lecteurs	32

De nouveaux projets à la Sauvegarde Isère

Depuis le début d'année 2023, plusieurs projets de création d'établissements ou de développement d'activité ont abouti.

L'appel à projet étant devenu la norme pour les financeurs, la SAUVEGARDE Isère a acquis une pratique qui nous a permis de proposer des dossiers cohérents et compétitifs alors que les délais de réponse sont de plus en plus courts. Pour preuve, en février, l'appel à projet pour l'accompagnement social des gens du voyage imposait une date de retour attendue sous 15 jours.

Depuis le début d'année 2023 :

- Nous avons été retenus pour reconduire l'activité de l'accompagnement social des gens du voyage au niveau départemental. Le service de l'APMV est donc conforté et reconnu pour ses compétences et sa technicité et nous attendons aujourd'hui la réponse des fonds européens qui nous permettrait de compléter l'offre et de développer l'activité.
- Nous avons répondu à l'appel à projet d'un diagnostic en vue de la création d'une micro-crèche à vocation sociale.
- Nous avons répondu à l'appel à projet pour l'extension de 50 places de CADA.
- Nous ouvrons le 5 juin un nouveau service au Pôle Hébergement, « Le Carré des Halles » qui va accueillir 10 jeunes mineurs en accompagnement renforcé à l'autonomie.
- Nous avons répondu à l'appel à candidature du Conseil Départemental pour le projet de création d'un service d'hébergement et d'accompagnement pour Mineurs Non Accompagnés. Après plusieurs rencontres avec le département, nous avons une réponse positive et nous allons ouvrir dès cet été un nouveau service.

Cette dynamique s'inscrit dans la stratégie associative 2022-2025 et confirme l'engagement des équipes de la SAUVEGARDE et la reconnaissance par les autorités de financement de nos compétences et de notre savoir-faire toujours au service des personnes en difficulté.

Ces projets sont également un vrai challenge que la SAUVEGARDE aime relever, au regard des difficultés de terrain en matière d'attractivité et d'embauche.

L'assemblée générale de l'association du 29 juin sera l'occasion de revenir sur cette dynamique et ces projets, et nous vous y attendons tous, nombreux.

Bonne lecture !

Claude DÉLY
Directeur Général

Quelles avancées pour les oubliés du ségur ?

Qu'en est-il de la position de la Sauvegarde Isère sur le dossier sensible et injuste des « oubliés du SÉGUR » ?

Cette question revient souvent dans les rencontres avec les salariés comme dans les réunions avec les instances représentatives du personnel.

Les oubliés du SÉGUR, ce sont les salariés du secteur qui n'ont pas été concernés par l'attribution de la prime dite « SEGUR » depuis juillet 2022 : les filières administratives, techniques et logistiques, les directions... soit près de 120 salariés pour la Sauvegarde Isère.

Notre association défend clairement le rétablissement de l'équité vis-à-vis du Ségur. Elle le fait notamment par la mobilisation de son syndicat employeur (AXESS/ NEXEM) et de ses réseaux (CNAPE, URIOPSS, Réseau 38).

Les pouvoirs publics, qu'ils soient nationaux, régionaux et départementaux ont été interpellés par des courriers communs et inter fédératifs.

L'État est désormais disposé à donner les moyens pour mettre fin aux disparités issues du Ségur, dans le cadre des négociations de la nouvelle Convention Collective Unique Étendue (CCUE) qui a vocation à être étendue à toutes les organisations de la branche.

Lors de la séance de négociation de la Commission Mixte Paritaire du 25 avril 2023), AXESS a présenté aux organisations syndicales ses propositions «rémunérations» d'entrée de négociation que le dialogue social est susceptible de faire évoluer.

Ces propositions comportent une garantie de revalorisation salariale pour les «oubliés du Ségur» c'est-à-dire l'assurance pour ces salariés de voir leur salaire revalorisé à hauteur de 2 856 € bruts par an (238 € bruts x12 mois ce qui correspond à 183€ nets par mois).

Cette garantie Ségur s'activerait lors de la mise en place de la CCUE et donc possiblement dès 2023, à condition que la partie sur la classification, et la rémunération de cette convention soit signée par les partenaires sociaux.

Claude DÉLY
Directeur Général



Bonne retraite Solange

Afin de remercier Solange BOISSIEUX, assistante administrative du siège, pour ses bons et loyaux services pendant plus de vingt ans au sein de l'association et qui nous quitte pour une retraite bien méritée, les administrateurs de la Sauvegarde ont souhaité partager un «verre de l'amitié» avec elle et lui ont offert des petits présents en guise de remerciement. C'est avec émotion que nous avons pu partager ce moment de convivialité ce vendredi 26 mai 2023.

Jean-Michel DÉTROYAT, le président a fait un discours en soulignant la constance et la bonne humeur de Solange. Il l'a remerciée pour tous les services qu'elle a pu rendre aux administrateurs durant toutes ces années.



Les Services Généraux

Téléphonie de la Sauvegarde

Dans le cadre de la mise en place d'une stratégie pour la téléphonie à venir, Mr Bottesi, prestataire de la Sauvegarde depuis maintenant un an souhaite mettre en place de nouvelles solutions.

En effet, le constat a été fait de la multiplicité des outils, à savoir que nombreux sont les salariés disposant d'un téléphone fixe, d'un téléphone mobile professionnel, personnel et bien entendu d'un PC.

Ces téléphones mobiles ne sont pas configurés correctement pour permettre l'accès aux outils professionnels qui pourraient être très utiles comme les outils de communication et d'organisation.

A la lecture de ce constat, il faut mettre en place une solution de téléphonie convergente type 3 CX, qui, en plus d'offrir un service de visioconférence, est avant tout axé sur la téléphonie fixe. Elle offre une large gamme de fonctionnalités avancées telle que la messagerie vocale, les conférences

téléphoniques, la numérotation abrégée, la file d'attente d'appels, l'enregistrement des appels, la reconnaissance vocale, et bien plus encore.

Il est possible de l'externaliser comme cela est possible avec la téléphonie « centrex » et de ce fait, l'ensemble des sites deviendraient interconnectés.

Cette solution de téléphonie de type 3 CX est une des réponses à nos besoins qui sera complétée également par Teams, car celle-ci s'intègre dans la suite office, la rendant extrêmement souple dans l'utilisation et répondra parfaitement aux besoins de communication interne.

Elle permet aussi une gestion en toute autonomie de visioconférence, avec la gestion de salles le cas échéant, les appels de tiers à tiers et la messagerie instantanée.

Le siège social va donc servir d'expérimentation avant déploiement pour les autres Pôles et pour des raisons organisationnelles, le standard du siège sera pour une période donnée, désactivé.

Patrick HENRISSAT
Directeur des Services Généraux



Constat



Besoins



solutions



Pôle Accueil Etrangers

Projet d'hébergement et d'accompagnement pour MNA

Un appel à candidature a été lancé par le département de l'Isère le 11 avril 2023 pour l'hébergement et l'accompagnement des mineurs non accompagnés (MNA) et des jeunes majeurs anciennement MNA pris en charge par l'aide sociale à l'enfance. Les arrivées de MNA ont augmenté considérablement depuis août 2022, ce qui limite les solutions d'hébergement et compromet la qualité de l'accueil. Cet appel à candidature exige une habilitation au titre de la protection de l'enfance. Les besoins concernent l'accueil et l'accompagnement de 400 jeunes, répartis dans différentes modalités d'hébergement et d'accompagnement. Les candidatures devaient être déposées pour le 28 avril 2023.

Afin de répondre, un groupe de travail a été initié par le Directeur Général afin d'évaluer la faisabilité du projet avant que le Conseil d'Administration ne confirme l'engagement de l'association. Une équipe s'est rapidement formée sous la direction du DG, pour réfléchir et rédiger la réponse :

- Delphine CHAUVEL : Éducatrice spécialisée au Pôle Hébergement
- Karima BENBERGHOUT : Chef de service au Pôle Hébergement
- Eric FRANCON : Chef de service au Pôle Hébergement
- Mathilde PAINBLANC : Assistante de direction, Responsable logistique, Pôle Accueil Étrangers
- Maurane SINJY-CHINREDY : Chargée de communication
- Yassine KHALID : Responsable de projet

Sophie ROCHEVILLE, Directrice Financière et Anne PORTE, Gestionnaire comptabilité ont également rejoint le groupe de travail pour construire un budget prévisionnel et présenter un document finalisé au département le vendredi 26 mai 2023.

Le projet a été validé par le département.

L'association est confiante dans sa capacité à répondre à long terme aux besoins des MNA en collaborant avec les services de l'état, du département et les collectivités territoriales. La Sauvegarde Isère a souhaité s'engager dans ce projet en tenant compte des défis liés au recrutement de personnel qualifié et au captage des appartements.

Le déploiement du projet est étalé sur 2023 et 2024.

Pour l'équipe projet
Yassine KHALID

DPA Pôle Accueil Etrangers, Responsable CADA le Cèdre



Pôle Hébergement

Le carnaval au Village de l'Amitié

Edition 22 MARS 2023

LE VILLAGE DE L'AMITIÉ

CARNAVAL 2023



LA TEAM RAEZ'S MAKEUP VIENDRA VOUS
MAQUILLER À PARTIR DE 14H

Prépare ton plus beau déguisement

Animation musique 16h-17h30

La journée s'est terminée en musique autour d'un buffet de gâteaux qui a régalé l'ensemble des personnes présentes. Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées afin que cette journée soit une réussite. Le carnaval reste une animation populaire et festive appréciée par les enfants.

Le carnaval a eu lieu cette année, le 22 mars 2023 dans le parc du Village de l'Amitié. La chaleur et le beau temps étaient au rendez-vous pour ce moment incontournable de l'année. Il s'est déroulé autour de jeux et d'un atelier maquillage (tenu par des jeunes filles en étude d'esthétisme et venues réaliser ce jour-là, leur projet à présenter lors de leur diplôme).





Pôle Hébergement

La deuxième édition des 33 heures LATINO – Rives



Les enfants du Village de l'Amitié avaient participé à la première édition des «20h Latino» en 2020. La deuxième édition de l'événement intitulé «33h Latino» a eu lieu le 28 et 29 avril 2023. M. Fabrice RUBINO, organisateur de cette manifestation, a de nouveaux invités les jeunes à y participer. Cet événement 100% caritatif mettait aussi à l'honneur, l'association « les Héros » située à Bourgoin qui soutient les enfants atteints d'un cancer.

Un repas a été offert, s'en est suivi d'un cours de danse avec Mme Liliane ARNONE professeur de danse au Studio GARLISI de St Martin d'Hères, afin de répéter une chorégraphie et réaliser une démonstration de celle-ci devant le public présent.

Cette expérience leur a permis de s'initier aux danses latines (Batchata, salsa, kizomba...) et de découvrir un autre univers. Encadrés par leur éducateur, les jeunes ont rempli le contrat, et ont enchaîné la chorégraphie dans la joie et le partage.

En coordination avec Christophe RAPHARD coordinateur, des salariés du Village de l'Amitié ont participé à cet événement.

Laurence TORELLI
Christophe RAPHARD





Pôle Hébergement

Festivals d'outre mer

Article paru dans le Dauphiné Libéré du 16 mars 2023 en lien avec la participation des jeunes du VA pour la préparation du festival des Outres mers à Rives qui aura lieu en juillet prochain.

LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ

Les jeunes d'Auteuil préparent le festival Les Outre-mers

Partenaires de l'association Peyotl dans l'élaboration de la signalétique de la deuxième édition du festival Les Outre-mers, qui aura lieu en début d'été à Rives, un groupe de la Résidence habitat jeunes (ex-Foyer de jeunes travailleurs) des Apprentis d'Auteuil de La Côte-Saint-André et un autre de la Maison d'enfants du Village de l'amitié de la sauvegarde de l'Isère à Noyarey se sont retrouvés, ce samedi après-midi 11 mars, sur le site des établissements Jean-Marie-Vianney, pour travailler ensemble, sous la houlette de leurs éducateurs, Karim Ouchemoukh et Mohamed Medjahed.

Au cours d'une première rencontre à Noyarey, ils avaient ébauché les supports de signalétique extérieure de l'événement. Dans un second temps, ils construiront l'arche d'accès à l'événement.

Une mission qui suscite l'enthousiasme des participants, très investis.



Le groupe participe à l'élaboration de la signalétique du festival Les Outre-mers de Rives.
Photo Le DL/Marie-Françoise RATTIER



Pôle Hébergement

Envie d'une pizza ?

Depuis plusieurs mois, un nouveau distributeur automatique est implanté juste en face du Village de l'Amitié, à côté de l'arrêt de bus "La Bascule". Il propose 24h/24 et 7j/7 une gamme de 5 à 7 pizzas cuites ou crues.

Monsieur Julien May, gérant de Corelli Pizza, nous a fait don à deux reprises (en mars et en avril), d'une vingtaine de pizzas à chaque fois à destination des jeunes du Village de l'Amitié.

Il a ainsi fait le bonheur de nos jeunes qui ont pu partager un moment de convivialité sur les pavillons avec un repas moins conventionnel que d'habitude.

Nous tenions à remercier chaleureusement Monsieur May pour ce geste généreux.



© <https://www.noyarey.fr>

« Je fabrique ma propre pâte à pizza, avec une farine italienne de qualité. Dans le respect de la tradition, je favorise une fermentation lente avec un temps de pousse moyen entre 48 et 72 heures, dans mon laboratoire à La Tronche. Ensuite je dispose la pâte avec tous ses ingrédients, d'origine française, dans la machine. Elle compte une partie réfrigérée et une autre chaude avec un four pour la cuisson. Les clients peuvent ainsi choisir s'ils souhaitent emporter leur pizza chaude ou froide. Nous avons des recettes qui varient en fonction des saisons », explique Julien May, gérant de Corelli Pizza.

Extrait article du 10 décembre 2022 sur le site internet de la ville de Noyarey
<https://www.noyarey.fr/2022/12/10/commerce/>

Marjorie TAORMINA
 Assistance de direction



Pôle Famille

Un Comité des Risques Psycho-Sociaux (RPS) : pour quoi faire ?

Le secteur social traverse des mutations profondes et il s'agit de préserver le travail social fondamental auprès des enfants, des familles accompagnées ; resituer son impact sociétal, en interne prévenir l'impact de cette situation globale, les risques professionnels, veiller à maintenir le sens propre du travail social en accompagnant les changements au plus proche des préoccupations, des besoins du terrain et des valeurs portées.

C'est à ce titre que la direction du Pôle Famille a initié, en 2022, la mise en place d'un Comité RPS au sein du Pôle afin de garantir et s'assurer d'une réelle politique interne du prendre soin des professionnels et du sens propre du travail social au service des familles, des enfants.

Le 1er Comité RPS du Pôle Famille a eu lieu le 12 janvier 2022. Un psychologue de la médecine du travail était présent pour nous accompagner dans sa mise en œuvre. L'objectif de cette première réunion de création du comité des Risques Professionnels était alors de définir ses attributions et ses limites, afin de connaître son orientation et rôle futur au sein de la structure et déterminer les instances avec lesquelles il serait amené à être en lien.

Notre Comité RPS se réunit 3 fois par an. Initialement composé de la direction de Pôle (DP/ DPA référent), d'un chef de service (diplômé psychologue du travail), du Gestionnaire RH, de 2 élus CSSCT et de l'Assistante de direction du pôle sa composition tend à évoluer. Un psychologue du Pôle a rapidement rejoint l'instance. Le gestionnaire logistique, rattaché au Pôle, peut également être convié en fonction de la thématique. De plus, le service de santé au travail sera convié à y participer ponctuellement, en fonction des besoins et des thématiques abordées.

Le comité RPS est avant tout un « espace de réflexions » qui s'appuie sur le DUERP et les observations internes/externes pour alimenter le débat.





DUERP – Document Unique d’Evaluation des Risques Professionnels

- Présente les résultats de l’évaluation des risques pour la santé et la sécurité des salariés,
- Présente un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail du service,
- Il est le point de départ de la démarche de prévention d’un établissement,
- Permet l’élaboration du Plan de préconisations.

Finalités du comité

- Veille des Risques Psycho-Sociaux (environnement dans lequel on évolue (secteur social/politique/lois) – Impact des évènements/ projets associatifs – Enjeux du Pôle Famille et situations spécifiques par site ou/et activité ou équipe) – Plan de préventions (vigilances, enjeux),
- Améliorer la Qualité de Vie au Travail (QVT),
- Rôle d’alerte des situations professionnelles préoccupantes.
- Échanger sur les évènements indésirables graves (EIG) après traitement/accompagnement,
- Accompagner les changements.

Les membres du comité RPS ont également déterminé les limites de cette instance, à savoir que :

- Le comité de prévention n’a pas pour vocation d’être une cellule de crise,
- Le comité ne souhaite pas s’attribuer les prérogatives du CSE et s’y limite,
- Le comité ne peut être sollicité directement par les salariés, ces derniers seront invités à contacter leurs représentants du personnel qui auront pour rôle de faire le lien avec le comité, en cas de survenue de situations vectrices d’un risque pour la santé et la sécurité des salariés que le comité est habilité à traiter.

Des actions spécifiques peuvent être proposées comme la mise en place de formations, de séminaires notamment juridiques et d’échanges sur le travail social (cf. article suivant), de mise en place de journées de partage en équipe, de travail thématique sur les équipes, ...



Pôle Famille

La philosophie au service de la réflexion sur l'évolution du travail social

Mercredi 22 mars, Alain GUYARD, saltimbanque de la philosophie (c'est ainsi qu'il se présente), est venu à la rencontre de l'ensemble des professionnels du Pôle Famille pour prendre de la hauteur sur le contexte d'évolution de nos métiers. Son intervention faisait suite à celle de Marie DOURIS, Docteure en droit et Consultante-Experte en droit de la protection de l'enfance, qui a eu lieu le 24 juin 2022 lors d'un séminaire sur le thème de la responsabilité en protection de l'enfance et la veille juridique des nouvelles lois liées.

Il a, tout en vulgarisant la pensée de grands auteurs, décortiqué notre pratique de la relation. Il a été question d'imprévisibilité, de vulnérabilité, d'impuissance mais aussi d'altérité, de justesse, de créativité, de singularité.

Ses propos se sont particulièrement attachés à exposer, démontrer aux professionnels que dans le cadre du travail social, ils peuvent être dans une position instable, inconfortable pris entre l'institutionnel avec ses procédures et le respect des lois et l'intersubjectif de la confrontation avec la personne accompagnée, ce qu'elle renvoie et les besoins qu'elle a.

« Soyez serein d'être in-tranquille » dit-il.

Des nombreux échanges avec les professionnels présents ont clôturé cette matinée riche et vivante !





Pôle Famille

Les services Médiation Familiale et Espace Rencontre « POINT CLEF » : Un projet commun, une journée pas comme les autres

L'évolution des besoins des publics accompagnés, les modifications de référentiel cadrant notre intervention et le désir d'innovation met en mouvement ces deux services au profit de l'accueil et de l'accompagnement des familles.

Ces services travaillent depuis plusieurs mois déjà sur l'introduction de la Médiation Familiale dans les accompagnements proposés par l'Espace Rencontre pour formaliser de nouvelles modalités d'interventions auprès des familles et de permettre aux parents/enfants qui le souhaitent de bénéficier d'un accompagnement spécifique, d'une alternative dans la résolution de leur conflit.

Il s'agit là de mutualiser les compétences, d'offrir un étayage plus performant dans le soutien à la parentalité, plus riche aux parents qui souhaitent sortir de la crise dans laquelle ils sont enlisés et parvenir à des accords.

Une journée de travail a été organisée à l'Etoile du Rachais qui nous a accueillis chaleureusement dans leur structure, le 24 mars dernier. Cette journée a été très fédératrice et nous a permis de réfléchir ensemble à la manière dont nous souhaitons avancer.

Pour les équipes du Pôle Famille, plusieurs rencontres sont, d'ores et déjà, prévues afin de travailler le projet de rassembler les deux services dans un même lieu, plus neutre comme celui d'une maison d'habitation avec jardin permettant une référence moins marquée que ceux des services spécifiques à la protection de l'enfance. L'ensemble des financeurs et notamment la CAF de l'Isère nous soutient dans ce projet. Cette recherche de maison se poursuit, l'achat d'un bien en début d'année n'ayant pas pu se concrétiser, malgré la signature d'un compromis.

La solidarité au sein du Pôle Famille

Depuis plusieurs années, l'antenne de Bourgoin-Jallieu de l'APMV se situe dans le quartier de Champfleury. A la suite de dégâts des eaux usées récurrents, la direction de Pôle a souhaité se désengager auprès du bailleur (une procédure est en cours) des locaux pour insalubrité. Les conditions d'accueil du public ainsi que les conditions de travail de l'équipe étaient loin d'être satisfaisantes. La solution de repli provisoire de l'équipe a été de solliciter les collègues du SEMO de Bourgoin-Jallieu. L'équipe de l'APMV a trouvé un accueil chaleureux, un soutien et une solidarité et l'ensemble des professionnels concernés s'est adapté à cette situation. C'est avec beaucoup de dynamisme que l'APMV recherche activement des locaux adaptés à ses besoins.

MERCI à tous les professionnels, secrétaires, collègues, chef.fes de service, directrice de Pôle Adjointe.

L'équipe de l'APMV



Pôle Handicap

Interview d'une mère de famille

Alexandra NIETO est la mère de Lorenzo, un jeune enfant de onze ans, accueilli à l'IME. Nous l'avons contactée afin qu'elle puisse nous faire part de son vécu avec les établissements, mais aussi son quotidien avec un enfant en situation de handicap.

Quel âge a votre enfant ?

Je suis la maman de Lorenzo qui a 11 ans et demi. Il est à l'IME à La Villa de Crolles, en classe externalisée de l'IME, au collège de Simone de Beauvoir.

Quelles démarches avez-vous suivies pour que votre enfant soit accueilli en établissement ?

La situation de Lorenzo a été particulièrement difficile. À la maternelle déjà, nous avons mis en place le dossier MDPH pour une scolarisation inclusive qui a été suivie jusqu'en CE1. C'est une scolarisation dite exclusive, avec une AVS pour 6 heures par semaine. Mais, cela ne suffisait pas. Tout dépend de qui nous rencontrons dans l'éducation nationale pour savoir si cela se passe bien ou non.

Fin CE1, l'école ne lui convenait plus. J'ai demandé une passerelle du SESSAD à l'ITEP La Chantourne. Deux ans après, il a fallu qu'ils bilantent mon fils de nouveau pour s'apercevoir que l'orientation n'était pas la bonne pour lui et que l'on redemande à la MDPH une IME. Il a fallu remonter un dossier MDPH pour l'orientation en urgence, car il avait été déscolarisé de l'ITEP. Et là, 5 mois se sont écoulés. J'ai du contacter l'IME et, « dieu merci », nous habitons à Crolles et il y avait une place. Ils privilégient de plus en plus ceux qui sont proches pour l'autonomie. Pour ceux qui peuvent le faire, cela leur évite de faire des longs trajets pour que les jeunes soit moins fatigables.





Pôle Handicap

Comment votre enfant est-il accompagné aujourd'hui ?

Mon fils bénéficie d'un aménagement à l'IME La Villa au collège et pour le moment tout est fait pour qu'il se sente bien et en douceur. L'éducatif est bien travaillé avec lui, la maîtresse travaille aussi bien avec eux le matin ou l'après-midi. Ainsi tous les élèves peuvent avoir une continuité scolaire à La Villa, puisque la maîtresse donne des directives aux éducateurs.

Quel est le quotidien de votre famille, avec un enfant en situation de handicap qui est accueilli en établissement ?

Je n'ai pas qu'un enfant atypique, j'en ai trois. Donc oui notre quotidien est atypique avec des enfants extraordinaires qui nous font faire le grand huit émotionnel, car ce n'est pas facile tous les jours. Mais, ils ont une force incroyable en eux. Ce qui nous aide en tant que parents pour avancer, c'est de ne rien lâcher et se battre contre la société pour que nos enfants soient acceptés comme il se doit.

Comment imaginez-vous l'avenir ?

Pour le moment, je laisse faire les choses de la vie afin de voir s'il doit aller en IMP Pro, à Theys ou au SESSAD. Une chose à la fois et chaque chose en son temps, du moins pour moi.





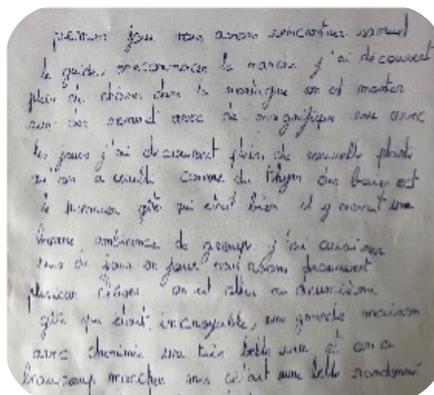
Pôle Justice Pénale des Mineurs

CER : Ouverture d'une nouvelle session au printemps



Dans le cadre de l'expérimentation de nouvelles modalités d'accueil au CER, sous la forme de trois sessions de 3 mois, nous avons démarré pour la première fois une session au printemps 2023, plus précisément du 9 mai au 8 août. Près de 50 demandes d'admission ont été envoyées au CER pour un accueil sur cette nouvelle session...ce qui laisse à penser que le besoin en termes de placement est bien réel et justifié sur cette période de l'année.

Un groupe de jeunes adolescents de 14 à 17 ans a été accueilli par l'équipe pour un nouveau départ à la découverte des paysages du Vercors, avec son traditionnel lot de randonnées, escalade, via-corda, etc.



Durant les premiers jours de « rupture », nous avons mis à disposition de chaque jeune un « journal de bord » pour déposer ses ressentis, raconter à sa manière sa nouvelle expérience, mais aussi pour écrire des courriers à leurs proches, exercice qu'ils n'avaient pas ou plus l'habitude d'exercer.

Exemples d'écrits des jeunes, avec leur autorisation...



Pôle Justice Pénale des Mineurs

Le printemps, c'est aussi le grand nettoyage !

De retour au CER, les premières activités ont donc été consacrées à l'entretien des espaces verts. Tous volontaires, la tonte et le débroussaillage ont été rapides et efficaces.

Prochaine étape : les plantations.



Après les efforts le réconfort, avec un jeune cuisinier en devenir, qui a régalé tout le groupe.

Yamina AKAR
Directrice du CER et CEF



Pôle Justice Pénale des Mineurs

Le deuxième numéro du journal du CEF

Le 2e numéro du journal du CEF « CEF : Les échos de la Mignardière » est sorti le mois dernier, avec la participation active de l'ensemble des jeunes qui y sont placés. Ce mode de communication permet aux mineurs de s'exprimer, raconter leur placement, les activités auxquels ils participent et de présenter leur lieu de vie. C'est aussi un support pour travailler les savoirs de base dans le cadre des ateliers pédagogiques avec l'aide de l'enseignante.

MERAT Mickaël
Directeur Adjoint CER et CEF





Pôle Justice Pénale des Mineurs

LES ACTIVITÉS TECHNIQUES



PHOTOS DE A

La réalisation d'un poulailler recyclé

par D

- Matériel :
- des palettes recyclées
 - une scie
 - un marteau
 - une visseuse
 - des vis

Avec l'agent technique, j'ai fait la rénovation de l'intérieur d'un poulailler déjà existant. Pour ce faire, j'ai remplacé des planches usées par des neuves à l'intérieur du poulailler. J'ai aussi rebouché des trous pour ne pas que les poules se fassent manger. Ensuite, on a fabriqué une nouvelle porte du poulailler car l'ancienne était trop lourde et n'était pas droite. Pour réaliser cette porte, j'ai scié des planches pour qu'elles soient de la même taille, j'en ai aligné 8 pour que ça fasse 80 cm de largeur. J'ai rajouté 3 planches perpendiculaires à celles-ci et pour renforcer la porte. Nous avons ensuite rajouté des charnières. Nous avons également réalisé un portail pour l'enclos. On s'est divisé les tâches.

Pour finir, nous avons confectionné des poudoirs et des perchoirs. Le directeur nous a "mis la pression" pour que ce soit fini en 2 semaines car le projet est de mettre des poules rapidement. Nous sommes fiers car nous avons réussi à respecter ce délai !

Cette activité m'a plu car j'aime bien travailler en extérieur, les activités manuelles me plaisent. Ça me permet aussi de voir si c'est un métier que je pourrais exercer par la suite. Je réfléchis notamment à travailler dans les espaces verts.

Venez boire un tour au CEF pour voir nos poules !



Voici quelques articles à lire dans le journal du CEF, disponible ici :

<https://www.calameo.com/read/0061498065f5a3458a661>

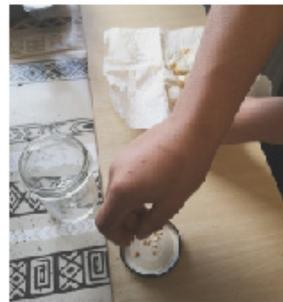
LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Les plantations de semis

En atelier pédagogique, nous avons réalisé des semis de tomates, courgettes, courmelles, poivrons, aubergines et semer quelques graines de fleurs (des œillets d'Inde).

Les fleurs servent à attirer les abeilles et permettent la pollinisation : c'est à dire le déplacement des abeilles d'une fleur mâle à une fleur femelle pour permettre la fécondation et ainsi la naissance du fruit.

Les œillets d'Inde permettent aussi de repousser les nuisibles (pucerons).



PHOTOS DE A

D'où proviennent nos graines ?

L'enseignante du CEF avait, au préalable, prélevé des graines dans différents légumes biologiques. Ensuite, elle les a fait sécher, les a mis dans différents pots étiquetés et nous les a apportés.

Quelles sont les étapes de la germination ?

Dans le but de les faire germer, nous les avons mis dans du terreau, les avons arrosées et les avons exposées à la lumière. Quelques jours plus tard, les premières tiges sont sorties. Au fur et à mesure, des feuilles sont apparues. De jours en jours, la tige a grandi et d'autres feuilles sont apparues.

Ensuite, nous allons attendre les Saints de Glace (du 11 mai au 13 mai) pour aller les planter en terre dans notre potager. Passé les Saints de Glace, on dit qu'il n'y a plus de risque de gelée, c'est pourquoi on attend ces dates. Les pelées peuvent faire mourir les jeunes plants. D'autant plus que notre CEF est en altitude donc les risques de gelées sont plus élevés.

Plus tard, avec nos légumes, nous aimerions réaliser « des paniers » afin de les offrir à ceux qui sont dans le besoin.

par R



Présentation du Comité Ethique

Le Comité d’Ethique de l’Association s’est réuni pour la 5e fois jeudi 6 avril 2023. La « naissance » du Comité avait déjà fait l’objet d’une présentation dans le Mag de la Sauvegarde, en début d’année 2022.

Nous voulions à présent faire un petit point d’étape sur les thèmes abordés en réunion de Comité jusqu’à ce jour, et les modalités de saisine.

Pour rappel, le Comité d’Ethique a été fondé afin d’apporter un soutien à l’ensemble des salariés de l’Association. Il est un lieu de réflexion autour de problématiques émanant du « terrain » et des pratiques quotidiennes.

Le Comité peut s’auto-saisir, ou bien être saisi par tout salarié qui se sentirait pris en tension entre d’une part ses valeurs professionnelles et éthiques, et une situation qu’il rencontre dans sa pratique d’autre part.

Le Comité est une instance consultative ; il émet un avis, qui n’a pas force de décision ni de prescription.

Il ne se substitue pas aux instances de réflexion, de décision, de consultation, existantes dans l’Association (réunions d’équipe, élus du personnel, supervision, ...) mais il apporte un avis complémentaire.

De la même manière, il s’appuie sur le droit et s’y réfère (le Comité peut ainsi renseigner sur la réglementation en vigueur quant à une problématique qui serait soulevée), mais sa réflexion ne s’y limite pas.

La composition du Comité a un peu évolué depuis sa fondation.

A ce jour, il rassemble 12 membres permanents, salariés ou administrateurs de l’Association, ayant répondu à l’appel à candidature :

- Yamina AKAR, Directrice du Pôle Justice pénale des mineurs
- Yannick BOULARD, Administrateur et Président du Comité Éthique
- Virginie BENOIT, Éducatrice spécialisée, Pôle Famille
- Françoise BUFFET, Administratrice et Vice-présidente du Comité
- Nadia CAILLET, Directrice du Pôle Famille
- Delphine CHAUVEL, Educatrice spécialisée, Pôle hébergement (ASMA)
- Claude DÉLY, Directeur Général
- Céline DELOULE, Psychologue clinicienne, Pôle Famille (Semo Fontaine) et secrétaire du Comité
- Aurélie FOREST, Chef de service, Pôle Handicap (IME de Theys)
- Monique FOURQUET, Administrateur
- Hubert JACQUARD, Éducateur Spécialisé Pôle Hébergement (SAELSA)
- Christophe JOBAZE, Administrateur

La durée des mandats est de 3 ans. Les prochaines nominations se feront donc en 2024. A cette liste de membres s'ajoute Gérard Brion, délégué aux Défenseur des Droits et référent Enfance pour l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie. Il est un invité permanent du Comité, libre d'y participer et d'apporter son avis spécialisé.

Ponctuellement, des personnalités peuvent être conviées au titre de leur expérience, formation ou connaissances, pour venir partager les réflexions du Comité. Ainsi, lors d'une réunion, le Comité a sollicité l'intervention de Mme Flora CHIROL, en charge de la Laïcité et Citoyenneté à la Direction Territoriale de la PJJ de l'Isère. L'objectif de cette consultation était d'étayer les débats autour de la neutralité et la laïcité au sein de l'Association, en vue d'intégrer la notion de Neutralité dans le règlement de la Sauvegarde.

Plusieurs membres du Comité ont aussi émis le souhait de proposer un travail avec les salariés autour du secret professionnel, terme galvaudé, parfois mal connu, et pourtant central dans les pratiques. Le Comité a sollicité Corinne SERVE, Conseillère Technique et Juridique au Département, pour nourrir ses échanges. La réflexion est en cours quant à la manière de partager ces informations avec l'ensemble des salariés.

Il est parfois difficile de distinguer les prérogatives du Comité, de celles d'autres instances (par exemple les représentants du personnel, le CSE).

Le Comité par la voie de son Président, détermine si une question qui lui est soumise relève ou non de son ressort. Ainsi toute question transmise via un membre du Comité, ou via le secrétariat, ne fera pas nécessairement l'objet d'une saisine du Comité. Mais dans tous les cas, le salarié sera tenu informé du traitement de sa question.

Les retranscriptions des débats au sein du comité d'Ethique ne sont transmises qu'à ses membres.

En revanche, les avis rédigés par le Comité sur la base des débats tenus en séances, seront communicables à l'ensemble de l'association, et notamment en réponse aux questions et saisines des salariés.

Les salariés qui souhaiteraient soumettre une question au Comité, partager une réflexion, sont invités à adresser un mail à l'adresse suivante :

comite.ethique@sauvegarde-isere.fr

Les mails sont traités uniquement par la secrétaire et le Président.

Les salariés qui le souhaitent peuvent aussi s'adresser directement à un membre du Comité, parmi la liste des membres présentés ci-dessus.

Les membres du Comité d'Ethique seront vigilants à préserver la discrétion et confidentialité de rigueur dans le traitement des questions qui lui seraient soumises, à l'égard du salarié comme du ou des usager(s) concerné(s).

A ce jour, il existe encore peu d'échange entre le Comité et les salariés. Le dialogue est à construire, à inventer, à faire vivre. Les membres sont réunis par leur désir de partager et faire vivre les réflexions et préoccupations des professionnels du terrain.

Le Comité d'Ethique n'a de raison d'être qu'à partir de ce qui s'éprouve dans les pratiques, pour permettre à chacun d'être le plus en cohérence possible avec l'essence de son métier et les valeurs qui animent la Sauvegarde.

Le Comité en est encore ses premiers pas ; il attend vos sollicitations pour asseoir son existence et s'ancrer pleinement dans la vie de l'Association !

La secrétaire, Céline DELOULE
Le Président Yannick BOULARD

Bienvenue

aux salariés qui nous ont rejoints
entre avril et juin 2023

BOUSSAHA Fouzi
LE VILLAGE DE L'AMITIE

JEMMAR Abdel Aziz
CER MOUCHEROTTE

AMARA Sarah
SEMO SUD ISERE

BELMONT Vincent
LE VILLAGE DE L'AMITIE

FLORIANE Evena
CADA LE CEDRE



Agenda

Juin

– Comité Social Economique (focus Famille)

13 juin 2023

– Comité Technique de Direction Élargie

14 juin 2023

– Conseil d'administration extraordinaire

20 juin 2023

– Journée associative et Assemblée Générale

29 juin 2023

Juillet

– Conseil d'administration

05 juillet 2023

Parole aux lecteurs

Des avis, des remarques, des idées sur le contenu du journal ? N'hésitez pas à nous les transmettre à l'adresse suivante :

sauvegarde@sauvegarde-isere.fr



Le Comité Ethique peut être saisi d'une question par tous les salariés de l'association via un des membres du comité ou via l'adresse suivante :
comité.ethique@sauvegarde-isere.fr



Sauvegarde Isère

Association de protection de l'enfance
et d'accompagnement des adultes

LE MAG DE LA SAUVEGARDE

Édité par la Direction Générale de la Sauvegarde Isère

Siège social : 15 bd Paul Langevin 38600 Fontaine

Directeur de la publication et de la rédaction : Claude Dély, Directeur Général Participation

A la rédaction : L'ensemble du personnel de l'association

Rédacteur de l'association et mise en page : SINJY-CHINREDY Maurane, Chargée de communication

Crédit photos : Sauvegarde Isère, Unsplash, Freepik